

**20614 - Sanry-lès-Vigy.**

Cantons de Vry de 1790 à 1802, puis de Vigy. A pour annexes Méchy et le moulin de Bévothe. Était annexe de la paroisse de Vigy.

An X [23/09/1801 - 23/09/1802] - 1871

Mode de classement : Répertoire numérique détaillé, 27 décembre 2021.

**20614/1 - 20614/5 Administration générale.**

1806 - 1871

**20614/1**

Ban communal.

1812

Réunion de Méchy à Sanry.  
Arrêté préfectoral (1812).

**20614/2**

Autorités municipales.

1837 - 1858

Conseillers.  
Observations recommandant au maire de convoquer en séance le conseiller Jean Forfert de Méchy en dépit d'une question l'intéressant (1837).

Instruction indiquant la marche à suivre relative au refus des conseillers de délibérer à la session ordinaire de mai (1850).

Adjoint.  
Rejet des plaintes des conseillers Childz et Nassoy se plaignant d'un enlèvement de terres au profit de l'adjoint Gillet (1858).

**20614/3**

Affaires générales.

1817 - 1847

Assistance publique.  
Observations ordonnant au maire de prendre des mesures pour nourrir trois indigents qu'il laisse mendier (1817).

Lettre demandant l'envoi d'un mandat de remboursement de 500F sur les fonds placés au Trésor pour financer les ateliers de charité (1847).

Cultes.  
Contingent d'Avancy, annexe de la commune de Sainte-Barbe : rejet des demandes du maire tendant à obtenir la contribution d'Avancy aux dépenses et proposition de louer les bancs d'église aux habitants de cette annexe (1824, 1825) ; instruction rejetant la réclamation du maire tendant à faire contribuer Avancy aux dépenses (1825).

Secours à la fabrique : autorisation de verser des subventions à la fabrique pour les années 1831-1833 (avec budget de la fabrique, 1830-1832) ; approbation du vote d'une subvention de 200F (1838) ; approbation du vote d'un secours et délivrance d'un mandat de remboursement de 749F placés au Trésor pour payer l'achat d'ornements culturels (1843).

Affaires militaires.  
Autorisation de payer 22F pour le loyer du corps de garde fourni aux troupes cantonnées du 23 août au 20 décembre 1833 et d'imputer 4F sur l'indemnité allouée aux habitants pour logement militaire (1834).

**20614/4**

Comptabilité.

1806 - 1871

Fournitures militaires.  
Instruction au maire relative à sa demande de délivrance de fonds pour payer les dettes des deux dernières guerres (1816).

Budget.  
Instruction sur le règlement du budget (1853).

Séparation des comptes des sections.

Délibération des conseillers de Méchy rejetant la demande de séparation de la comptabilité présentée par ceux de Sanry (1843).

Observations sur les réclamations du conseiller Lallier et consorts de Sanry tendant à obtenir la séparation des revenus (1866, 1867).

Vérification des comptes.

Instructions demandant à l'avoué près la cour d'appel de Metz Duchamp la communication des pièces relatives à l'administration des comptes avant et par Brion (1806).

Contrôle des comptes de l'ancien maire Charles Buzy : instruction ordonnant au maire de faire examiner les comptes par le conseil municipal (avec plaintes de l'adjoint Jacques Velleur et de l'ancien maire, 1816) ; instruction contestant la traduction du conseiller Jacques Weller devant le juge de paix pour des propos tenus lors de la reddition des comptes de l'ancien maire (1816).

Instruction ordonnant au percepteur de rendre compte de son exercice 1824 (1826).

Vérification des travaux exécutés à Sanry et Méchy avant 1825 par le sieur Cayatte de Sainte-Barbe en qualité de prête-nom des habitants : état de vérification des comptes de l'ancien maire Delatte par le maire Dominique Nassoy (s. d.) ; autorisation de faire vérifier les travaux et de payer 24F au greffier de Méchy employé au contrôle des comptes de Delatte (avec pétition du maire Nassoy et consorts, 1831) ; lettre anonyme pour répondre à la citation faite par le maire Nassoy (1831) ; pétition des habitants composant la société demandant qu'il ne soit pas donné suite à la vérification (avec copies de lettres et de l'arrêté des comptes de la maison d'école de Sanry, fontaines, etc. et du compromis de 1824, 1831) ; observations au maire sur sa demande de vérification compte tenu de la pétition des habitants (1831) ; réclamations du maire Nassoy tendant à obtenir l'autorisation de traduire l'entrepreneur Cayatte, le conducteur des travaux Jean Crépatte et l'ancien maire Delatte devant les tribunaux (avec procès-verbaux d'expertises dressés par Sturel, 1831) ; autorisation de payer 144,62F pour les frais et de répartir cette somme sur les affouagistes (avec réclamation de l'ancien maire Dominique Nassoy demandant le paiement des travaux d'expertise de Sturel relatifs à la construction de l'école par Cayatte, 1832) ; autorisation de payer 66,60F à l'entrepreneur Sturel de Metz pour ses vacations en qualité d'expert nommé par l'ancien maire Dominique Nassoy (1832).

Règlement par le conseil de préfecture des comptes de l'ancien maire François Spiquel le déclarant débiteur de 29,12F (avec délibération de 1826 sur le compte de l'ancien maire depuis 1822, 1832, 1833).

Instruction autorisant le paiement de 9F pour les voyages effectués par l'ancien maire Dominique Nassoy en 1831 et l'invitant à réclamer 2,50F à l'instituteur pour fourniture de bancs à l'école (1833).

Refus du conseil municipal d'approuver le mémoire des voyages effectués par l'adjoint Childz sur ordre de l'ancien maire Marchand (1851).

Compte de la gestion du receveur Nicolas (1867).

Recettes.

Observations au maire ordonnant la location des portions communales du sieur Mirguet afin de payer les 40,40F qu'il doit pour ses cotisations de 1820-1821 (1821, 1822).

Remboursements de fonds placés au Trésor : délivrances de mandats pour payer l'entrepreneur de la construction du chemin vicinal de Sanry à Charly par Méchy (1839, 1840) ; lettres demandant des mandats de 600F (1844), de 800F (1846) et de 700F (1846) ; mandat de remboursement de 664,68F (1850).

Autorisation de contracter un emprunt de 2000F pour acquitter les dettes de construction d'un chemin vicinal et de réparations des bâtiments communaux (1847, 1848).

Rétribution scolaire : rejet de la demande du conseil municipal tendant à obtenir le maintien du taux à 6F (1860) ; liste nominative des élèves payants qui ont fréquenté l'école de Méchy en 1870 et qui n'ont payé aucune rétribution par suite de la destruction, par les soldats de l'armée allemande, des registres matricules, l'instituteur d'alors décédé le 26 décembre 1870 ayant abandonné son poste (1871).

Redevances sur les biens communaux : approbation du rôle (avec rôle, 1866) ; rôle (1870).

Dépenses.

Autorisations de payer : - 76,20F pour fournitures et voyages faits par des particuliers (1831) ; - 12F au jardinier Gruet de Charly pour leçons données au tambour, 12F au tambour Buzy, 12F à l'instituteur et sacristain Gabelle pour sonnerie de l'angéus, 18,35F au maréchal-ferrant Linder, 9F à Jean-Pierre Pierre pour l'entretien des fusils, 6F et 28,30F à l'ancien maire Nassoy et au maire ad hoc Deville pour des voyages et 6,10F à l'adjoint Herlin pour prix d'une corde (1832) ; - 30F pour solder les frais d'exploitation des coupes affouagères de 1831 et 1832 et 8,40F pour les frais de prestations de serments des gardes champêtres (1832) ; - 8,40F pour les frais prestations de serments des gardes et 10F pour solder les travaux exécutés dans la coupe du quart en réserve de Sanry (1833) ; - 4F au professeur au collège royal de Metz Labastide pour l'abonnement au Journal de l'instruction populaire (1835) ; - 23,45F pour le mobilier de la salle d'école (avec observations rejetant les frais de déménagement du pâtre et les indemnités des conseillers, adjoint et maire chargés de surveiller les travaux sur les chemins vicinaux (1839, 1840).

Paiements des impositions : contribution sur les biens communaux (1866) ; taxe sur les biens de mainmorte (1866).

## 20614/5

### Personnel.

1806 - 1867

#### Pâtres.

Instructions au maire relative au refus de deux particuliers de contribuer au paiement du salaire du berger (1808) et renvoyant devant les tribunaux la réclamation du berger se plaignant du refus de propriétaires de contribuer au paiement de son salaire (1833).

#### Tambour de la garde nationale.

Autorisation de payer 6F pour rétribuer Dominique Buzy (1833).

#### Chantres-sacristains.

Autorisations de délivrer un mandat supplémentaire de 9F au chantre et de lui payer 163,50F (avec observations ordonnant d'assigner à l'instituteur un traitement non pas par têtes d'habitants mais fixe (1828) et de payer 15F au chantre pour supplément de traitement (avec observations ordonnant le paiement d'un traitement fixe, 1829).

Sonnerie de la retraite : instruction ordonnant au maire de faire délibérer sur la réclamation de l'instituteur tendant à obtenir le paiement de 12F (1832) ; autorisations de payer une indemnité de 12F à l'instituteur Gabelle (1833, 1834).

Avis favorable de l'évêque au paiement par la fabrique d'une dette de 50F au chantre-sacristain Didier pour le blanchissage des linges de l'église (1854, 1855).

#### Gardes champêtres.

Arrêté fixant à 16,67F le salaire de Jean Bedigner en l'an XIII (1806).

Avis du maire sur les candidatures des anciens militaires Jean-Pierre Raiser et Jean-Nicolas Junger (1852).

Instructions : - demandant au maire des explications relatives à sa demande tendant à nommer Charles Brion comme garde champêtre et forestier (1808) ; - rejetant les réclamations des gardes révoqués tendant à obtenir le paiement de leur traitement (1832, 1833) ; - autorisant le paiement de 8,40F pour les frais de prestations de serments de deux gardes (1833).

Remplacements des gardes démissionnaires de la section de Sanry : - Charles Deville par le tailleur d'habits Pierre Hennequin (1824) ; - Hennequin par le tisserand Jean-Pierre Deville (1830) ; - Charles Linel par Jean Velleur (1850) ; - Velleur par l'ancien militaire et journalier Jean-Pierre-Dominique Lallier (1855) ; - Lallier par l'ancien militaire Jean-Pierre Linder (1856).

Remplacements des gardes révoqués : - Pierre Hennequin, Jacques Velleur et Jean-Pierre Deville par l'aubergiste et joueur de violon Jean-Pierre Kinsincher et Simon Piffert à Sanry et par le tanneur en bois Charles Pette à Méchy (1830, 1831) ; - Kensicher et Pette (avec rejet de la réclamation Kensicher, 1832) ; - François Nassoy l'aîné compte tenu de son âge (1848).

Remplacements des gardes démissionnaires : - par Jean-Pierre Deville à Sanry et François Nassoy à Méchy (1840) ; - Deville par François Nassoy l'aîné (avec nomination de Jean-Pierre Velleur comme second garde à Méchy, 1845, 1846) ; - Velleur par l'ancien militaire Jacques Hamann à Méchy (1860) ; - Linder à Sanry et Hamann à Méchy par le propriétaire Louis Collin (1867).

## 20614/6 - 20614/8 Biens communaux.

An X [23/09/1801 - 23/09/1802] - 1871

### 20614/6

#### Propriété, abornement, opérations immobilières, plantations, cens, lots d'affouage, exploitation, troupeau, réseaux d'eaux.

An X [23/09/1801 - 23/09/1802] - 1871

#### Propriété.

Arrêté ordonnant le renvoi devant le conseil de préfecture de l'instance entre le cultivateur Paul Reinert et Joseph-Nicolas Jaque, le citoyen Paquin aux droits de la république, représentant les religieuses de Saint-Symphorien de Metz, et la commune de Méchy, relative à la reconnaissance d'un ancien chemin ordonnée par le bureau des finances en 1788 (an X).

Arrêté autorisant le maire à accepter les offres réelles signifiées par des particuliers pour dédommager la commune de la non-jouissance pendant quatre ans d'un terrain dont ils revendiquaient la propriété (1810).

Etats des propriétés foncières, rentes et créances mobilières composant l'actif de la commune (1867, 1869).

#### Abornement.

Autorisation de faire procéder à l'abornement des parties des biens communaux contiguës à des propriétés particulières (1842).

#### Opérations immobilières.

Instruction ordonnant au maire de faire délibérer sur la proposition d'échange de prés faite par le marquis de Pange (1844).

Aliénations : arrêté autorisant le manoeuvre Jean Bedinger à élever une chambre à four et une autre à fumier sur la partie du terrain cédé par la commune situé entre sa maison, le cimetière et les deux chemins (an X) ; autorisations de vendre des immeubles (1823) et de céder au menuisier Nicolas Wagner un terrain pour y établir une cour (avec extrait de l'acte de vente, 1865, 1866).

Plantations.

Paiement de 18F au pépiniériste Dieudonné de Metz pour fourniture de 600 peupliers (1868).

Rentes foncières.

Acensement de l'ancien cimetière : arrêté ordonnant la fermeture d'un passage ouvert illégalement par les censitaires du terrain dit Le Vieux Cimetière et rejet de la pétition de François Pierre et ses associés (1806).

Etats nominatifs des censitaires (1835-1871).

Autorisation donnée au manoeuvre Nicolas Reiser et au bûcheron Pierre Childz de rembourser des capitaux de cens (1845, 1846).

Lots d'affouage.

Décisions préfectorales attribuant des lots aux veuves Lallemand et Thinus (1811) et comprenant la veuve Auburtin dans le partage en dépit de son logement chez son gendre Simon Piffert (1811).

Instructions préfectorales : - sur la propriété du bois d'affouage de feu le desservant Poiré (1818) ; - demandant des renseignements au maire de Vigy sur la réclamation de celui de Sanry contestant l'admission de deux habitants au partage (1820) ; - ordonnant de faire délibérer le conseil municipal sur la demande du sieur Auburtin tendant à obtenir un lot pour sa mère aveugle vivant avec lui (1847) ; - informant le maire sur les conditions dans lesquelles les héritiers d'un portionnaire délaissé peuvent prétendre hériter du lot (1849).

Décisions du conseil de préfecture admettant le manoeuvre Jean-Didier Pelte et l'ouvrier tanneur François Bombardier au partage et rejetant les réclamations du cultivateur Joseph Bourg et de François Grandjean (1846, 1847) et rejetant la réclamation de l'ouvrier chauxfournier Jean Durand tendant à obtenir un lot (1849).

Exploitation.

Procès-verbaux : - de vente des glands qui se trouvent dans les pâquis Clairs-Chênes et dans deux petits cantons de bois appelés Les-Petits-Communs en faveur de Nicolas Spiquel (1818) ; - d'adjudication des pâtures des chemins (concerne aussi les immondices, bois, fruits, 1818-1827) ; - des fruits sauvages de trois arbres, d'une haie et d'un petit arbre sec situé au pied de la croix du petit puits en faveur de Jean Bertrand et François Lorrain (1831).

Procès-verbaux d'adjudications des jeux et danses de la fête patronale en faveur de : - Etienne Huet, carabinier au régiment de Monsieur (1824) ; - Jean Robert, domestique chez le cultivateur Jean-Pierre Delatte (1830) ; - Etienne Gilet de Méchy (1831) ; - François Auburtin de Sanry (1831).

Arbres : autorisations d'abattre un arbre mort dans un pâquis pour le donner au desservant à titre de supplément d'affouage (1808), d'abattre deux arbres morts dans les portions communales pour confectionner une auge (1809), de délivrer deux chênes dépérissants pour confectionner une auge (1810), de délivrer trois chênes dans un pâquis pour faire des auges d'abreuvoir et couvrir le nouveau puits (1820), de vendre le tronc d'arbre restant pour financer la fermeture d'un puits par une margelle en pierre (avec procès-verbal de vente du tronc et de la pâture des chemins, 1821) et de vendre 53 chênes dans le pâquis dit Quart-en-Réserve-des-Clairs-Chênes (avec instruction refusant d'autoriser l'adjudication, 1831, 1832) ; extrait de l'adjudication des peupliers à abattre sur le chemin d'intérêt commun n° 8 de Sanry à Avancy en faveur du marchand de bois François Charlot de Vry (1868).

Droits de chasse : procès-verbaux de locations pour trois ans en faveur du serrurier Jean-Henry Cosserat de Metz (1821) et de M. Herbelot fils de Metz (1827) ; autorisation donnée au capitaine d'artillerie Girard de Metz, co-fermier, de céder ses droits à Alexis Dauphin de Vigy (1866) ; approbation de la cession des droits du percepteur des contributions directes Charles-Jérôme Godron de Vigy en faveur du rentier et adjoint au maire de Vigy François Baudouin (1868).

Troupeau commun.

Certificat du maire attestant qu'il n'existe aucun traité ni convention relatifs à la nourriture et l'entretien des taureaux (1820).

Refus d'autoriser le paiement de 23F pour fourniture d'un bélier (1839).

Classement sans suite administrative de la réclamation de François Lorrain relative au paiement des frais de garde d'une vache demandé par le pâtre (1854, 1855).

Autorisation de faire pâturer les bestiaux et chevaux deux heures supplémentaires (1857).

Réseaux d'eaux.

Réintégration de 220,25F placés au Trésor pour payer les travaux exécutés au puits et au pont de Sanry (1830).

Autorisation de faire exécuter par économie les travaux de réparations de la fontaine de Méchy (1859).

Puits : demande de mise à disposition de 220F placés au Trésor pour payer la construction d'un puits (1822) ; autorisation de faire reconstruire par économie le puits dit des Chevaux (1834).

## 20614/7

### Lots de portions communales.

1807 - 1869

Instructions.

Observations ordonnant au maire de Méchy de faire délibérer le conseil municipal sur la réclamation de Jacques Thomas tendant à obtenir un lot (1807, 1808)

Instruction demandant au maire des renseignements relatifs à sa réclamation tendant à retirer la jouissance du lot au meunier Jean Bertrand du moulin de Bévotte en raison de son déménagement à Ravelle (1838).

Instruction ordonnant au maire de faire saisir le conseil de préfecture pour obtenir le retrait du lot de François Deville afin de l'attribuer à Marie-Anne Deville, veuve Ory, en sa qualité d'aînée (1850).

Décisions du conseil de préfecture.

Rejet de la réclamation du tuteur Pierre Schiltz tendant à obtenir la délivrance du lot délaissé par François Caye en faveur de la fille aînée Marguerite Caye (1835).

Observations sur la demande de pourvoi du conseil municipal devant le Conseil d'Etat pour contester l'arrêté du conseil de préfecture attribuant à Jean-Pierre Laîné le lot de feu son père (1835, 1836).

Jouissance d'Anne Crépatte à Méchy : décision retirant le lot (avec instruction relative à la réclamation du conseiller Jean Forfert tendant à obtenir le lot, 1836, 1837) ; autorisation d'adjuger le lot déclaré vacant (1837) ; observations ordonnant au maire de faire cesser l'adjudication verbale des lots vacants de la section de Méchy (1837).

Admission de Marie-Anne-Catherine Hollard à la jouissance des portions de feu son père le tisserand François Hollard de Méchy (1841).

Admission de Françoise Pierre à la jouissance du lot légué par feu son père le manoeuvre François Pierre (avec testament de 1842, 1847).

Retrait du lot indûment attribué à Charles Nassoy pour le donner à Catherine Nassoy, épouse du maçon Jean-Pierre Marchand (1847).

Retrait de la portion attribuée à la célibataire Catherine Delatte pour le donner à sa soeur aînée Anne Delatte (avec réclamation du premier aspirant le maréchal-ferrant Joseph Linder, 1847, 1848).

Attribution à Madelaine Huet, épouse du manoeuvre Jean Velleur, du lot laissé vacant par ses parents Pierre Huet et Marguerite Linder (1848, 1849).

Attribution à Catherine Nassoy, épouse de Michel-Nicolas Gillet, du lot indûment donné à Madeleine Nassoy, épouse Marchand (1849).

Retrait du lot attribué au tisserand Charles Tinus pour le donner au maréchal-ferrant François Linder (avec réclamation du sieur Tinus contre l'arrêté du conseil de préfecture, 1849).

Retrait du lot attribué à François Nassoy le jeune du chef de son épouse Catherine Bourson pour le donner au maréchal-ferrant François Linder du chef de son épouse Antoinette Bourson (1849).

Rejet de la réclamation de la demoiselle couturière Marie-Anne Mirguet tendant à obtenir le lot vacant de son père Jean Mirguet attribué à sa seconde femme Catherine Léger (1849, 1850).

Rejet des prétentions du cultivateur Joseph Bertrand de Bévotte et du faiseur d'échalas Pierre Childz et maintien en jouissance de François Deville (avec réclamation de la célibataire Françoise Deville, 1850).

Rejet des prétentions de Nicolas Tonnelier de Méchy sur le lot vacant de Didelon attribué à son fils Antoine Didelon (1850).

Rejet de la réclamation de Charles Lallemand tendant à obtenir la jouissance du lot vacant de feu sa mère Marie Tabellion, veuve de Pierre Lallemand (avec testament de 1849 au profit de Christine Lallemand, 1850).

Décisions du conseil municipal.

Refus d'autoriser le sieur Petit à arracher un arbre dans sa portion (1850, 1851).

Maintien en jouissance de Charles Bombardier (1863).

Observations rejetant la délibération refusant d'inscrire l'aubergiste Nicolas Pierre sur la liste des aspirants (1866).

Approbations des délibérations : - rejetant les prétentions du tisseur en soie Louis Collin du chef de son épouse tendant à obtenir le lot vacant de Catherine Laîné (1855, 1856) ; - rejetant les prétentions de Jean-Louis Pelte sur la portion de la veuve de Nicolas Spiquel (1856) ; - attribuant à Félix Lorrain le lot vacant de son père François Lorrain (1856, 1857) ; - attribuant le lot vacant de la veuve Bivenn de Méchy à Michel-Nicolas Huet (1857) ; - fixant le rang d'ancienneté sur la liste des aspirants de la veuve Grandjean (avec liste des aspirants, 1863) ; - rejetant les prétentions du manoeuvre Jean Malheur sur le lot détenu par la veuve Wagner en dépit de ses séjours à Aboncourt (1864) ; - rejetant la réclamation du maçon Jean-Antoine Velleur tendant à obtenir le lot délaissé par feu sa belle-mère Catherine Nassoy, femme Gillet, en 1854 (1868, 1869) ; - autorisant le cultivateur Joseph Bourg de Méchy à récolter les portions ensencées par feu sa belle-mère (1869).

## 20614/8

### Bois communaux.

An X [23/09/1801 - 23/09/1802] - 1868

Bois indivis.

Litige avec Jean Dieudonné de Faily et consorts : décision préfectorale désignant le conseiller Jean Spiquel l'aîné pour représenter les intérêts de la commune dans une instance l'opposant à Dieudonné, propriétaire du bois appelé Le-Grand-Bois-dit-des-Héritiers, qui conteste l'appropriation d'une portion par les habitants de Sanry (an XII) ; arrêtés ordonnant au maire de faire remettre les papiers et les comptes à Jean Spiquel, conseiller nommé maire ad hoc, pour lui permettre de défendre les intérêts de la commune (an XIII).

Instruction au conservateur des forêts relative au partage du produit de la vente d'une coupe indivise (1806).

Arrêté ordonnant au maire de payer à Pierre Brion et François Wathier de Faily, copropriétaires indivis d'un bois avec Sanry sur le ban de Faily, 144,17F pour dommages et intérêts prononcés en leur faveur et pour remboursement des frais de procédures (1811).

Grands-Bois-des-Héritiers : instruction sur la pétition de Dominique Brion tendant à obtenir le partage des bois indivis (1829) ; observations indiquant au maire la marche à suivre (1829) ; délégation en qualité de maire ad hoc de Charles Deville pour défendre les intérêts de la commune dans la demande formée par Brion pour faire procéder au partage (1829) ; instruction sur la demande du maire tendant à racheter l'équivalent au 14e dans les Grands-Bois qui doivent être vendus par licitation (1830) ; autorisation donnée au maire nommé ad hoc Charles Deville de se présenter aux enchères pour se rendre adjudicataire des dix lots du canton appelé Les-Grands-Bois-des-Héritiers (1830) ; autorisation donnée au maire de faire payer le solde des frais résultant de l'adjudication prononcée au profit de la commune en 1830 (1832).

Procès-verbal de vente de quatre chênes provenant des bois indivis de Vigy en faveur de Jean-Antoine Gabelle (1831).

Décision ordonnant la réouverture d'un chemin d'exploitation dans le quart en réserve, conformément à la réclamation du cultivateur Dominique Brion (1834).

Contestations entre les communes de Sanry et de Vigy relatif au produit du quart en réserve indivis : consentement de Vigy à la modification du mode de partage sous réserve du remboursement de ses frais (1823, 1824) ; observations au maire sur sa demande tendant à faire modifier le mode de partage du produit des coupes (1824, 1825) ; instruction sur la réclamation du maire relative au partage du produit de la vente du quart en réserve (avec mémoires de dépenses de l'an XIII, 1825, 1826) ; réponse du maire de Vigy contestant l'existence d'un titre primitif de concession (1827).

Réclamation de la commune tendant à obtenir le versement d'une indemnité de 400F pour extraction dans la carrière indivise de sable illégalement vendu par la commune de Vigy (1863-1865).

Echange de parcelles avec Bernard Cayatte de Vrémy.

Instruction sur le projet (1842).

Autorisation de l'opération (avec croquis du bois du sieur Cayatte et de celui de la commune et acte d'échange, 1844, 1845).

Aménagement.

Avis du préfet sur le projet de règlement (1861).

Acceptation de la soumission du géomètre et ancien arpenteur forestier Petin de Saint-Julien-lès-Metz (1862).

Approbation du plan d'aménagement établi par le sieur Petin de Pierrepont (1864).

Décret réglant l'aménagement (1864, 1865).

Désignation du sous-inspecteur des forêts Gabriel Mathieu pour effectuer les travaux (1865) et approbation de son décompte (1866).

Approbation d'une délibération votant 86F pour les frais d'aménagement et 36,60F au bûcheron Lanique de Vigy pour entretien des chemins nécessaires à la vidange des coupes affouagères (1866).

Paiement de 43,55F au dessinateur Gabriel Mathieu pour confection de trois expéditions du plan d'aménagement (1866).

Avis du conseil municipal sur la délivrance des produits provenant du défrichement des lignes d'aménagement (1868).

Défrichements.

Décision ministérielle refusant d'autoriser la conversion en pâquis d'une partie des coupes ordinaires et la dispense d'établir un quart de réserve (avec avis du préfet, an XI).

Avis favorable à la demande du maire tendant à convertir en pâquis un terrain perçu de clairs-chênes de 15 hectares (an XIII).

Défrichement : autorisation de défricher une parcelle de 2,60 hectares appelée Les-Clairs-Chênes (1849) ; refus d'autoriser l'abornement de ce canton (1849) ; fixation par le conseil de préfecture de la plus-value résultant du défrichement de ce canton et délivrance d'un mandat de remboursement de 800F sur les fonds placés au Trésor (1849, 1850).

Fossés.

Arrêté autorisant le maire de Méchy à faire payer 1F à chacun des six habitants qui ont refusé de creuser les fossés périmétraux (1808).

Autorisation de procéder au curage du fossé périmétral de la forêt contiguë au terrain dit Le-Champ-le-Prêtre appartenant à l'ancien notaire Dauphin de Vigy (1863, 1864).

Droit de passage.

Renoncement de Jean-Joseph Crosse de Cheuby à une demande tendant à obtenir le passage dans un chemin de vidange pour exploiter son bois dit La-Mache (avec croquis, 1854).

Cultures de places à charbons.

Autorisations de cultures données aux gardes de Sanry, Bockange, Boucheporn, Ottonville, Coume et des hospices civils de Metz (1866, 1867).

Quart en réserve.

Décision préfectorale rejetant la demande de l'adjoint de Méchy tendant à obtenir la délivrance d'une coupe extraordinaire pour financer des réparations au gué et dans différents endroits (an IX).

Autorisation d'exploiter 1,50 hectare par forme de recépage pour financer les dettes de guerre (concerne aussi Dorvillers, 1814).

Instruction demandant au receveur général de Vigy un certificat relatif à l'adjudication du quart de réserve à Lambert de Hayange (1817).

Autorisation de vendre quatre chênes dépérissants pour payer la contribution supplémentaire établie sur les biens communaux (avec procès-verbal de vente de deux chênes à Trudon Pistar et Charles Deville, 1830, 1831).

Refus d'autoriser la délivrance d'une coupe dans le quart en réserve indivis avec Vigy (1844).

Arrêté fixant le montant du 20e dû au Trésor sur le montant du 4e lot de la coupe extraordinaire autorisée au canton des Repiqués en 1843 (1847).

Autorisation d'exploitation par économie et avis du conservateur des forêts refusant d'autoriser l'exploitation d'une coupe de 33 chênes de futaie par les habitants et autorisant le partage des rémanents entre eux (1854, 1855).

Renseignements fournis par le conservateur des forêts sur la possibilité d'asseoir une coupe extraordinaire (1862).

Délais de vidange accordés au marchand de bois Joseph Rousselle de Laneuille à Vry (1867).

Coupe affouagère.

Autorisations d'exploitations : arrêté ordonnant la délivrance à titre d'affouage successivement et d'année en année de six coupes et à titre de supplément d'affouage au fur et à mesure de l'exploitation de ces six coupes des arbres de futaie qui s'y trouvent (1813) ; arrêté autorisant la délivrance de la 3e coupe (1817) ; autorisation de délivrer les arbres viciés qui sont dans la coupe ordinaire de 1821 (1823) ; délivrance d'un petit canton de bois appelé Le-Bouchelot formant la 6e coupe (1823, 1824) ; autorisation de vendre une partie du bois d'affouage pour payer les frais d'exploitation et de partage (1832) ; autorisation de distraire 500 piquets pour protéger une plantation de 500 peupliers (1845) ; autorisation d'exploiter une coupe de 2,49 hectares au canton de Repiqués pour délivrer les produits aux affouagistes (1845, 1846) ; avis favorable à la délivrance d'une coupe de 4,92 hectares dans le canton des Repiqués et réclamée depuis plusieurs années par la commune (1852-1855).

Instructions demandant au maire des précisions sur sa réclamation relative à la délivrance de la futaie dans la coupe ordinaire (concerne aussi 3000F pour payer un acompte au sieur Cayatte, 1821) et informant le maire qu'il sera délivré une coupe de 1,24 hectare à la commune (1834).

Refus : - d'autoriser le paiement de 12F aux sieurs Bouvis et Dumont en leur qualité d'adjoints à l'adjudicataire de la coupe indivise Tinus (1832) ; - de dispenser la commune de l'arrachage des épines (1850) ; - de délivrer une coupe affouagère de deux hectares pour les habitants de Sanry (1850, 1851).

Autorisations de payer : - 38,35F pour acquitter les frais d'exploitation et de délivrance (1833) ; - 42F dus pour excédent de frais d'exploitation et réparation des chemins de vidange de la coupe (concerne aussi les frais de transport de Charles Huet à la prison de Boulay, 1834) ; - 1272,20F pour rembourser aux affouagistes le montant du produit de la vente des écorces dans les coupes (avec état nominatif de remboursement, 1866).

Réunions de produits à l'affouage : procès-verbal de reconnaissance avec avis d'autoriser la délivrance des bois abattus à Sanry provenant de la rectification d'un chemin entre Sanry et Avancy (1856) ; demande d'autorisation de réunir à l'affouage le produit de l'élagage du chemin Brion (1857) ; autorisation de partager entre les affouagistes le bois provenant des lignes d'aménagement (1863) ; autorisations de réunir à l'affouage le bois abattu par suite du curage du fossé contigu à la propriété du sieur Dauphin (1865) et les souches extraites de la partie de la grande tranchée qui reste à défricher (1866).

Autorisations de vendre sur pieds des coupes affouagères (1863-1866).

Extrait du procès-verbal d'exploitation de la coupe affouagère en faveur du bûcheron Georges Panon de Befey (1865).

Canton dit des Clairs-Chênes.

Exploitation par Jacques Bombardier de Metz de 100 chênes payés par des travaux exécutés à la maison du pâtre et aux fontaines : autorisation de faire délibérer le conseil municipal et de nommer un expert pour vérifier les travaux (an X) ; arrêté autorisant le percepteur à délivrer une quittance de 2294,92F à Bombardier et ordonnant que celui-ci versera 45,48F dans la caisse communale (an XI).

Décret autorisant l'adjudication de 50 arbres parmi les plus dépérissants pour financer des travaux de repeuplement (concerne aussi l'exploitation du quart en réserve de Hussigny, 1808).

Autorisation donnée au marchand de bois Didier Lemaire de Vry d'ensemencer en avoine un canton de bois de 70 ares et d'y répandre après la récolte les quatre hectolitres de glands prescrits par son adjudication (1833).

Exploitation de 30 chênes et quatre poiriers dépérissants : autorisation d'exploiter et d'employer six arbres pour la confection de deux ponceaux et de deux abreuvoirs (1840) et de faire façonner en stères et en fagots le bois provenant de l'ébranchage des arbres afin d'en partager le produit entre les habitants (1841).

Délivrance de 71 arbres : arrêté ordonnant que les adjudicataires des deux lots seront tenus de délivrer à la commune la totalité des bois de chauffage convertis en fagots et en stères (1848) ; autorisation de faire procéder par économie à l'exploitation des 71 arbres restés invendus (1848, 1849).

Rejet de la réclamation du cultivateur Nicolas Choné de Paouilly, annexe de Charly, réclamant la propriété d'un arbre abattu par la commune (1849).

Exploitation des produits.

Délivrance de bois de chauffage : décision rejetant la demande du maire tendant à obtenir des chênes dans le pâquis clair pour alimenter le vicaire (an XIII) ; délivrance du bois d'élagage de la lisière contigüe à la propriété de Jacques-Charles Job pour le chauffage des classes (1861).

Instructions refusant de délivrer 40 arbres dépérissants dans un canton récemment repeuplé (1818) et donnant des renseignements sur les conditions à remplir par les habitants pour obtenir le droit de ramasser des glands (1852).

Procès-verbaux de ventes d'un chêne chablis gisant en faveur de l'instituteur Jean Crépatte (1823) et d'adjudication au rabais des travaux d'arrachage des souches en faveur de Jean Maujard (1842).

Opérations de nettoiemnts : autorisation de procéder à un nettoiemnt périodique de la coupe âgée de 12 ans et du quart en réserve au fur et à mesure que les bois auront atteints cet âge (1862) ; certificat de propriété relatif à la succession de feu le tisserand Charles Tinus et de sa veuve Marie-Anne Job (1868).

## **20614/9 - 20614/14 Bâtiments communaux.**

1806 - 1870

### **20614/9**

#### **Equipement.**



Cloches.

Mise à disposition de 1716,84F placés au Trésor pour payer la cloche fournie par le fondeur Jaclard de Metz (concerne aussi le paiement des réparations aux puits et fontaines et l'achat d'un taureau, 1822, 1823).

Autorisation d'acheter deux cordes (1833).

Paiement du solde dû au fondeur Jaclard pour fourniture de deux cloches (avec marché, 1849).

Refonte des cloches : approbation du traité passé avec le fondeur Goussel jeune de Metz et du paiement sur le prix de vente des coupes à exploiter de 1863 à 1867 (1861, 1862) ; instruction ordonnant de faire établir un nouveau traité avec Goussel pour le présenter à l'enregistrement (1864).

Fourniture d'un autel en marbre par le marbrier Pioche de Metz.

Approbation du traité passé (concerne aussi l'examen du projet d'école, 1823).

Mise à disposition de 2045F placés au Trésor pour payer l'autel et de 592,96F pour acheter un terrain pour y établir l'école (avec délibération acceptant la soumission du sieur Pioche, 1823).

Délibération acceptant la réception des travaux et instructions sur le paiement du marbrier et de l'architecte (1823).

Autorisation donnée au maire de verser 50F à la caisse de la fabrique sur les 2000F mis à disposition (1823).

Instruction sur le refus du marbrier Pioche de consentir à recevoir seulement 1900F pour le prix de l'autel fourni (1824).

Ameublement des écoles.

Instruction ordonnant au maire de faire dresser le devis d'ameublement de l'école occupée par la soeur et de lui fournir du bois de chauffage (1829) ; autorisation d'adjuger au rabais les travaux de confection du mobilier scolaire (1842, 1843).

Christ de la croix de mission.

Observations portant autorisation de payer 81F au sculpteur Denis de Metz (1830).

Garde nationale.

Autorisations d'acheter une caisse de tambour (1830) et de payer 24F à l'ancien militaire Dominique Lallier pour les réparations exécutées aux fusils (1833).

Fourniture d'une horloge pour la tour de l'église.

Approbation du traité passé par les frères Ungerer de Strasbourg (1868).

## **20614/10**

### **Entretien général.**

1806 - 1858

Réparations des couvertures de l'église et du presbytère exécutées par Hubert Alexandre de Failly.  
Projet et adjudication des travaux (avec état des mises à prix et affiche, 1806).

Arrêté de répartition des frais entre les deux sections composant la commune (1806).

Arrêté ordonnant la délivrance d'un mandat à l'entrepreneur (1806).

Réparations du presbytère, de l'église, des fontaines, puits et gué exécutées par Jean Crépatte.  
Avis favorable du préfet au devis dressé par l'architecte Derobe de Metz (1809).

Autorisation d'adjuger les travaux (avec état des mises à prix et 2 affiches, 1810).

Instruction ordonnant à l'architecte de procéder à la réception des travaux (1810).

Avis du sous-préfet favorable au paiement de 1484F au sieur Crépatte (1811).

Instruction ordonnant de faire délibérer le conseil municipal sur les moyens de payer l'adjudicataire des travaux (1811).

Délibérations et mise à disposition de 1484,64F placés au Trésor pour payer Crépatte (1811, 1812).

Travaux d'entretiens et de constructions divers financés par le produit de la vente du quart en réserve indivis avec Vigy.  
Instructions sur les travaux exécutés par le sieur Cayatte dans les deux sections de la commune : - ordonnant au maire de régulariser la demande du conseil municipal tendant à obtenir la délivrance de fonds placés au Trésor pour financer des réparations communales (1817) ; - relative à la situation des fonds provenant de la vente du quart en réserve à Lambert en 1816 et à Germain

en 1817 (1819) ; - relatives à la réintégration de 7324F placés au Trésor pour payer les dettes de guerre des deux sections et financer les projets de travaux (1819) ; - approuvant le projet de travaux au presbytère, à l'église, aux ponts et aux puits (1819) ; - autorisant l'adjudication des travaux (1820) ; - autorisant le paiement d'un nouvel acompte de 1600F au sieur Cayatte (avec note de calculs entre Sanry et Vigy, 1820) ; - autorisant la délivrance de 4000F pour payer un nouvel acompte (1820) ; - relative aux travaux supplémentaires (1820) ; - autorisant la restitution de 4576F pour solder Cayatte (avec situation relative à Sanry et Vigy, 1820, 1821) ; - autorisant la mise à disposition de 3929,40F pour solder les travaux exécutés par Cayatte au jardin du presbytère, aux murs du cimetière, aux ponts et au presbytère (avec note de calculs sur le produit et l'emploi des fonds provenant de la vente du quart en réserve, 1822) ; lettre du maire demandant le renvoi des pièces relatives à l'achat d'un jardin attenant au presbytère et aux travaux exécutés en 1820-1821 (1822).

Observations indiquant la marche à suivre pour régulariser les dépenses supplémentaires non autorisées s'élevant à 653F (avec délibération, 1827).

Instruction ordonnant la rédaction d'un devis des réparations projetées au presbytère et à l'église de Sanry (1827).

Autorisation de faire exécuter des travaux nouveaux au presbytère, à l'église et aux fontaines (1828).

Observations sur le vote de dépenses inutiles pour les nouveaux ouvrages projetés (1828).

Réparations à la toiture de l'église, au gué et au presbytère.

Autorisations de faire dresser un devis des travaux à financer sur les fonds placés au Trésor (1833) et de faire exécuter les ouvrages par économie (1833).

Réparations de la fontaine, du pont et du presbytère de Sanry et du puits, de la maison commune et de la croix de Méchy.

Autorisation de faire exécuter les travaux et délibération formant la commission de surveillance (avec devis et procès-verbal d'adjudication en faveur du maçon-charpentier Jean-Jacques Lefort de Vigy, 1834).

Réparations au presbytère, à un puits et à deux ponts en bois et à l'abreuvoir, à la maison de pâtre et au puits de Méchy.

Autorisation de faire exécuter les travaux par économie (1836).

Réparations à Sanry du presbytère, de l'abreuvoir, d'un ponceau, d'un caniveau, du lavoir, de ponts et de puits et de la maison du pâtre, et à Méchy du lavoir, d'un pont, d'une croix, de la maison du pâtre et d'une fontaine.

Approbation du projet de l'architecte Derobe de Metz et autorisation de faire adjuger les travaux au rabais (avec devis modifié et croquis, 1842).

Procès-verbal d'adjudication des ouvrages en faveur du maçon Charles Saint-Paul de Retonfey (1842).

Délivrances de mandats de remboursements de sommes placées au Trésor pour payer l'entrepreneur (1842).

Approbation de la réception des travaux et autorisation de payer le solde à l'entrepreneur (1843).

Réparations du presbytère, de l'école et de l'église.

Instructions sur le paiement des honoraires du projet dressé par le sieur Tisserand (avec approbation du devis en 1840, 1843, 1844).

Réparations de l'église et du presbytère.

Autorisation d'adjuger les travaux au rabais (1844).

Badigeonnage des bâtiments.

Copie d'une délibération proposant de surseoir aux travaux (1854).

Réparations des maisons communales.

Approbations du vote d'un complément de crédit pour financer le projet et de l'adjudication des travaux au maçon Jean-Pierre Marchand (1858).

## **20614/11**

### **Ecoles.**

1823 - 1869

Construction d'une école à Sanry et reconstruction des fontaines de Méchy financées par le produit de la vente du quart en réserve.

Autorisation d'acheter un terrain à MM. Spiquel et Bourson pour y établir l'école (1823).

Transmission du projet de l'architecte Derobe père à l'architecte Domer de Metz (avec avis de l'ingénieur en chef Bouquet, 1823, 1824).

Procès-verbal d'adjudication des travaux à Jean Cayatte de Sainte-Barbe (1824).

Observations et autorisation de faire exécuter des travaux supplémentaires à l'exception du mur de clôture (1824).

Mises à dispositions de sommes placées au Trésor pour payer des acomptes à l'entrepreneur (avec certificats de l'architecte Derobe, 1824).

Demandes de mise à disposition de fonds pour payer le 3e acompte (avec certificat de l'architecte, 1825).

Mises à dispositions de 1490F pour payer le 3e acompte à l'entrepreneur (1825) et de 142F pour le solder (avec lettre de l'architecte Derobe concernant la réception des travaux en 1826, 1827).

Lettres du maire demandant des pièces relatives aux travaux exécutés sous la direction de l'architecte Derobe en 1819 et 1824 (avec devis de 1823 pour la construction d'une école à Sanry et les reconstructions et réparations des fontaines de Méchy, 1831).

Projet d'établissement d'une école de filles.

Refus du conseil municipal de satisfaire aux conditions pour l'envoi d'une religieuse de la congrégation de la Providence de Peltre et ajournement du projet (avec plan et devis estimatif des dépenses d'appropriation, 1854, 1855).

Examen et modification du projet d'appropriation (1859, 1860).

Approbation de la décision du conseil municipal proposant d'ajourner le projet (1860).

Instruction relative à la désignation d'un architecte pour rédiger le projet de construction d'une école spéciale de filles et d'agrandissement de l'église (1863).

Ecole de la section de Méchy.

Loyer : paiement de 45F au cultivateur Michel Forfert (1866) ; instruction ordonnant au maire de faire délibérer le conseil municipal sur la location verbale d'une maison pendant la construction de l'école (1866) ; paiement de 45,50F à Michel Forfert (avec copie d'une délibération de 1866, 1868) ; copie de la délibération de 1866 (1869).

Avis de l'inspecteur d'académie Hanriot acceptant d'ajourner les travaux d'agrandissement proposés par le médecin cantonal Barthélemy (1868).

## **20614/12**

### **Eglise.**

1836 - 1870

Travaux de peinture et de menuiserie.

Observations et ouverture d'un crédit supplémentaire de 512,25F pour payer les ouvrages (1836).

Grosses réparations.

Approbation du devis (1855).

Agrandissement de la nef et construction d'un clocher.

Modification approbation du projet de reconstruction du clocher dressé par l'architecte Sibille (1864, 1865).

Adjudication des travaux et paiement de l'entrepreneur Paul Pelte de Nouilly : approbation de l'adjudication (1865) ; paiements d'acomptes (avec extrait du procès-verbal d'adjudication de 1866, 1865, 1866) ; approbation du décompte (1869).

Faillite de l'entrepreneur : extrait des minutes du greffe du tribunal de commerce de Metz déclarant Paul Pelte en faillite (1866) ; acte de transport d'une créance de 6000F due par la commune à Paul Pelte en faveur de Louis Girard de Nouilly (1865-1867) ; saisies arrêts et mainlevées faites par le plâtrier François Munier de Metz et le menuisier André Auburtin de Nouilly contre Paul Pelte (1865-1867) ; paiement de 3500F pour 3e acompte à Charles Meyer, syndic de la faillite (1867) ; paiement d'un 4e acompte de 1500F au syndic (1868) ; paiement d'un acompte de 2000F au syndic (1869) ; paiement de 2400F au syndic pour complément du principal dû (1869).

Paiements d'acomptes et du solde à l'architecte Sibille (1866-1870).

Paiement de 60,50F au peintre sur verre Fournerey de Metz pour fourniture d'une fenêtre en grisaille (1868).

## **20614/13**

### **Presbytère.**

1818 - 1846

Projet d'achat financé par le produit de la vente du quart en réserve.

Lettre du maire demandant des fonds pour financer les travaux (1818).

Instruction sur le projet d'échange de maisons pour approprier un nouveau logement (1819).

Délibération approuvant le devis et le plan en augmentation à faire à la maison de cure (avec plan, 1820).

Achat d'un jardin pour le desservant.

Autorisation d'acquérir un terrain appartenant à Nicolas Choné et à la veuve de Charles Chonez (concerne aussi Pierrevillers et Marspich, 1820).

Instruction indiquant la marche à suivre pour obtenir la mise à disposition de 700F placés au Trésor pour payer l'acquisition (avec observations relatives à la réclamation concernant le mode de partage du produit des fonds avec Vigy, 1821).

Restauration.

Autorisation d'adjuger les travaux au rabais (avec devis de construction d'un étage dressé par l'architecte Derobe, 1844).

Procès-verbaux d'adjudication des travaux d'amélioration en faveur du maçon Jean-Pierre Marchand (1844) et de réception des ouvrages (1844).

Approbation du devis d'achèvement des travaux et autorisation d'exécution par l'entrepreneur primitif (avec devis, 1846).

Lettres demandant des mandats de remboursements de sommes placées au Trésor (1845, 1846).

Réparations.

Approbation du devis et de l'adjudication des travaux en faveur du maçon Jean-Pierre Marchand (1859).

## **20614/14**

### **Maisons des pâtres, cimetière.**

1832 - 1870

Maisons des pâtres.

Autorisation de faire réparer la maison du berger par économie (1832).

Autorisation donnée au propriétaire Jean Bruno de Méchy de faire faire à ses frais les travaux consistant à reporter dans le mur situé au levant les deux lucarnes qui éclairent les écuries du pâtre, actuellement situées dans le mur au nord (1833).

Cimetière.

Instruction rejetant la réclamation du curé revendiquant la propriété de la fabrique sur des pierres tumulaires et proposant leur emploi pour réparer l'église ou les murs du cimetière (1860, 1861).

Approbation de la décision du conseil municipal de maintenir le cimetière dans son emplacement actuel autour de l'église (1870).